

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00343 Numéro SIREN : 804 322 428 Nom ou dénomination : LEGENTIL FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2023 sous le numéro de dépôt 857

Désignation de l'entreprise SASU LEGENTIL FINANCESNéant ☐ *Adresse de l'entreprise LE BOURG61500 MACE

Numéro SIRET *

8 0 4 3 2 2 4 2 8 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

					Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le 3 0 0 9 2 0 2 1			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028		030					
	Immobilisations financières * (1)		040	25 211	042		25 211		25 211	
	Total I (5)		044	25 211	048		25 211		25 211	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				1 339	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	93 048	070		93 048		61 636	
		Autres * (3)	072	303 361	074		303 361		203 294	
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	16 213	086		16 213		55 730	
	Charges constatées d'avance *		092	362	094		362		517	
	Total II		096	412 985	098		412 985		322 516	
	Total général (I+II)		110	438 196	112		438 196		347 727	
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		100		100	
	Ecart de réévaluation				124					
	Réserve légale				126		10		10	
	Réserves réglementées*				130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131		175 887		106 100	
	Report à nouveau				134					
	Résultat de l'exercice				136		38 552		69 787	
	Provisions réglementées				140					
	Total I				142		214 550		175 997	
Provisions pour risques et charges				Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		35 396			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		6 602		6 936	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	769	181 648		164 794	
	Produits constatés d'avance				174					
	Total III				176		223 647		171 730	
	Total général (I + II + III)				180		438 196		347 727	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SASU LEGENTIL FINANCESNéant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 2
Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210			
	Production vendue	biens			215	214			
		services *			217	218	194 432	228 342	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	7	275	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	194 438	228 617	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
		Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	13 838	9 822		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	303	9 558	11 860		
Rémunérations du personnel *					250	111 170	114 025		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	61 229	57 503		
Dotations aux amortissements *					254				
Dotations aux provisions					256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	3	8	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	195 797	193 218		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 359)	35 399	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280	40 011	40 014	
	Produits exceptionnels					290			
	Charges financières					294	1	17	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *					306	98	5 609	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	38 552	69 787
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	38 552	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	98		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septuagies)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	650	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :		Pour copie certifiée conforme		360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		à l'original		370	650	

SASU REGENTIL FINANCES

LE BOURG

61500 MACE

ANNEXE DU 01/10/2021 AU 30/09/2022

AGC PERSPECTIVES

05 RUE DE CONSTANTINE

72000 LE MANS

02.43.39.51.51

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Disponibilités enEuros	3
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	25 051		
Prêts, autres immobilisations financières	160		
TOTAL	25 211		
TOTAL GENERAL	25 211		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			25 051	25 051
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
TOTAL			25 211	25 211
TOTAL GENERAL			25 211	25 211

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	160	160	
Autres créances clients	93 048	93 048	
Impôts sur les bénéfices	5 510	5 510	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 000	7 000	
Groupe et associés	290 702	290 702	
Débiteurs divers	150	150	
Charges constatées d'avance	362	362	
TOTAL	396 932	396 932	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 602	6 602		
Personnel et comptes rattachés	8 329	8 329		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 808	15 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 094	11 094		
Autres impôts taxes et assimilés	1 241	1 241		
Groupe et associés	90 769	90 769		
Autres dettes	54 408	54 408		
TOTAL	188 251	188 251		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1. 0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	93 048
Total	93 048

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 515
Dettes fiscales et sociales	13 414
Autres dettes	54 408
Total	73 336

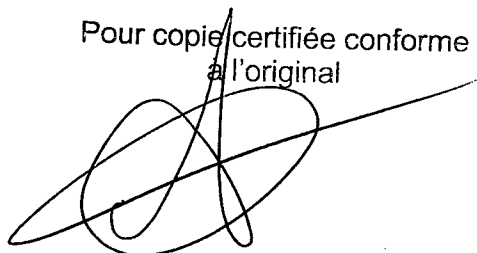
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ALPJ TRANSPORT ROUTIER DE VO	315 313	100.00	28 310
- SAS LE RENDEZ-VOUS LOCAL	12 708	53.33	2 292
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI LEGENTIL GAREL HABITAT	68 296	50.00	88 705
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	198 054	1	38 248

Pour copie certifiée conforme
à l'original



LEGENTIL FINANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : Le Bourg
61500 MACE
804 322 428 RCS ALENCON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 7 FEVRIER 2023

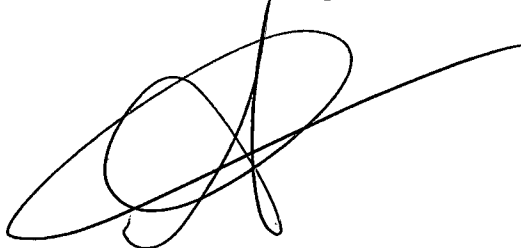
Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 38 552,44 euros en totalité au compte « Autres Réserves ».

La Présidente

Pour copie certifiée conforme
à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.